



APPEL D'OFFRES
Décembre 2024

CAHIER DES CHARGES

Entretien des locaux

Cahier des charges des besoins de l'Agam

Société :	Agence d'urbanisme de l'Agglomération Marseillaise (Agam)
Adresse :	1 Place Jules Guesde, Bâtiment Adriana, 13002 Marseille
Contacts projet :	Martine Caranoni – Directrice Ressources Humaines : m.morosi@agam.org Nicolas Hernandez – Directeur Administratif et Financier : n.hernandez@agam.org

CONTEXTE

Présentation de l'entreprise

L'Agam, l'Agence d'urbanisme de l'agglomération marseillaise, est une association loi 1901 qui accompagne le développement des territoires et apporte son appui technique à ses membres, pour mener des études, définir des projets, préparer les politiques publiques, en assurant une cohérence globale et territoriale, de la stratégie à la mise en œuvre. Centre de ressources et lieu d'échange, ses observations, analyses et prospectives sont largement diffusées auprès de ses partenaires pour les aider à mieux comprendre les interdépendances entre les évolutions urbaines, sociales, économiques et environnementales. Cette dimension partenariale représente le sens profond et l'ADN de l'action de l'Agam. C'est dans ce cadre qu'elle est amenée à imprimer un certain nombre de documents pour ses partenaires avec une impression de qualité et des besoins en finition de façonnage.

Entièrement financée par des fonds publics, l'AGAM est donc un pouvoir adjudicateur, au sens du Code de la commande publique.

Présentation et Objectif de la consultation

L'AGAM lance cet appel d'offre en prévision de la fin de l'engagement contractuel avec son prestataire d'entretien des locaux actuel. L'agence est ouverte du lundi au vendredi, hors jours fériés. Deux périodes de fermeture sont prévues dans l'année d'environ 3 semaines sur l'année. La superficie des locaux est d'environ 1 000 m² répartis sur deux étages.

Un contrat d'une durée d'un an renouvelable 2 fois par tacite reconduction est souhaité.

Le descriptif des locaux est le suivant :

- 4^{ème} étage
 - o Bureaux
 - o Kitchenette
 - o Reprographie
 - o 1 Salle de réunion et 2 bulles
- 5^{ème} étage
 - o Bureaux
 - o Cuisine
 - o 2 salles de réunion et 2 bulles
 - o Terrasse

A noter que les locaux comportent des parties communes (WC, circulations, ascenseurs) dont l'entretien est à la charge du gestionnaire de l'immeuble et donc non inclus dans la prestation demandée.

EXPRESSION DES BESOINS

Taches et Fréquence

Le prestataire doit intervenir le matin entre 6h30 et 9h30 afin de ne pas interférer dans le travail des salariés de l'agence. Un cahier d'émargement devra être signé par l'agent avec contre signature d'un salarié de l'AGAM. Un point de coordination devra avoir lieu entre la direction de l'AGAM et un responsable du prestataire tous les deux mois.

Le descriptif des taches et de la fréquence est le suivant :

Bureaux & circulations au 4^{ème} et 5^{ème} étage + Reprographie au 4^{ème} étage

Fréquence	Quotidienne	Bihebdomadaire	Hebdomadaire	Bimensuel	Trimestrielle
Aspiration des sols moquetés	X				
Balayage humide des sols parquets	X				
Dépoussiérage des meubles et objets meublants (luminaires suspendus et en applique)	X				
Nettoyage des poignées de portes et interrupteurs	X				
Dépoussiérage des cadres et extincteurs					X
Nettoyage des assises et piétements de chaises et fauteuils					X
Enlèvements des toiles d'araignées	X				

Salles de réunions & bulles au 4^{ème} et 5^{ème} étage

Fréquence	Quotidienne	Hebdomadaire	Bimensuel	Trimestrielle
Aspiration des sols moquettés	X			
Balayage et lavage des sols pvc	X			
Dépoussiérage des meubles et objets meublants	X			
Enlèvements des toiles d'araignées	X			

Douche au 4^{ème} étage

Fréquence	Quotidienne	Hebdomadaire	Bimensuel	Trimestrielle
Nettoyage et désinfection du bac à douches et des portes coulissantes			X	
Nettoyage des faïences murales			X	

Cuisine au 5^{ème} étage

Fréquence	Quotidienne	Hebdomadaire	Bimensuel	Trimestrielle
Balayage humide du sol parquet	X			
Nettoyage de l'évier et du plan de travail	X			
Nettoyage des micro-ondes et des réfrigérateurs sur les faces extérieures		X		
Nettoyage de l'intérieur des micro-ondes et des réfrigérateurs		X		
Nettoyage du lave-vaisselle sur la face extérieur		X		
Nettoyage des tables et des chaises	X			
Vidage des poubelles et évacuation dans le lieu désigné à cet effet	X			
Enlèvements des toiles d'araignées	X			

Kitchenette au 4^{ème} étage

Fréquence	Quotidienne	Hebdomadaire	Bimensuel	Trimestrielle
Balayage humide du sol parquet	X			
Nettoyage de l'évier et du plan de travail	X			
Nettoyage du lave-vaisselle et du réfrigérateur sur la face extérieure		X		
Vidage des poubelles et évacuation dans le lieu désigné à cet effet	X			
Enlèvements des toiles d'araignées	X			

Terrasse au 5^{ème} étage

Fréquence	Quotidienne	Hebdomadaire	Bimensuel	Trimestrielle
Balayage de la terrasse		X		
Nettoyage des tables et chaises		X		

Vitreries au 4^{ème} et au 5^{ème} étage

Fréquence	Quotidienne	Hebdomadaire	Bimensuel	Trimestrielle
Nettoyage des vitres en façade sur la face intérieure				X
Nettoyage des cloisons et portes vitrées				X

LES LIVRABLES ATTENDUS

Dans les propositions commerciales attendues, seront présentés :

- Présentation complète de l'entreprise et des moyens humains et matériels mis à disposition des clients
- Présentation de l'offre détaillée telle que mentionnée dans le cahier des charges
- Prix
- Contact local et assistance fournie en cas de besoin

LES CRITERES DE SELECTION

Une note sera attribuée à chaque prestataire en fonction d'une grille préétablie. Celle-ci sera pondérée selon les éléments suivants :

- prix de la prestation (50%)
- caractéristiques techniques de l'offre (40%)
- garantie et assistance (10%)

Les dossiers devront être rendus complets d'ici **le mercredi 15 janvier 2024 à 17h** par mail à l'adresse n.hernandez@agam.org



Louvre & Paix - La Canebière
CS 41858 - 13221 Marseille cedex 01
☎ 04 88 91 92 90 ✉ agam@agam.org

Toutes nos ressources @ portée de clic sur www.agam.org
Pour recevoir nos publications dès leur sortie, inscrivez-vous à notre newsletter